

Question de Florian Robert-Nicoud

Titre: Gaz ou pas de gaz ?

En septembre 2010, notre autorité a accepté le rapport 10.038 "Recherche de gaz naturel dans le Val-de-Travers". Nous avons donc accepté l'octroi d'une concession en faveur de *Celtic Energie Neuchâtel SA*.

Après quelques mois, aucune information n'a été communiquée sur le sujet. Nous nous adressons donc au Conseil d'Etat pour les questions suivantes :

- Est-ce que les travaux ont pu commencer dans la région du Val-de-Travers ?
- Si oui, est-ce que du gaz naturel a pu être trouvé et en quelle quantité ? Si non, quelle est la variante retenue : la géothermie ou le stockage de gaz ?

Réponse du Conseil d'Etat (Claude Nicati) :

Les travaux n'ont actuellement pas commencés. Le processus en est encore au stade de la consultation des différents Services.